

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **OUI**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Langues, lettres et traductologie**Organisé par: **Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)**Sigle du programme: **GERM1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	4
- Programme par matière	4
- Liste des mineures et/ou approfondissements accessibles	8
- Prérequis entre cours	9
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	10
- Programme type	10
- GERM1BA - 1er bloc annuel	10
- GERM1BA - 2e bloc annuel	12
- GERM1BA - 3e bloc annuel	14
Informations diverses	16
- Conditions d'accès	16
- Pédagogie	18
- Evaluation au cours de la formation	18
- Mobilité et internationalisation	18
- Formations ultérieures accessibles	18
- Gestion et contacts	19

GERM1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Lors de votre inscription, en langues et lettres modernes, orientation germaniques, vous aurez le choix de combiner deux langues germaniques parmi l'anglais, le néerlandais et l'allemand.

Au terme du premier cycle, vous

- aurez acquis une solide connaissance à la fois pratique et théorique des deux langues étudiées ;
- aurez acquis une solide culture générale, littéraire et linguistique ;
- aurez eu la possibilité de réaliser un séjour à l'étranger.

Votre profil

Vous

- aimez les langues étrangères et découvrir d'autres cultures ;
- vous intéressez aux arts et lettres ; êtes fascinés par le fonctionnement des langues et de la communication ; appréciez la précision et la réflexion rigoureuse ;
- souhaitez acquérir un bagage culturel solide ;
- êtes créatif et voulez participer au développement de nouvelles idées.

... alors, les études en langues et lettres modernes, orientation germaniques sont faites pour vous!

Votre futur job

Les diplômés en langues et lettres modernes, orientation germaniques, travaillent dans «le monde des affaires» (management, gestion, administration, etc.) ; certains deviennent enseignants, éditeurs, traducteurs ou interprètes, d'autres journalistes ou correcteurs ; d'autres encore deviennent gérants, secrétaires de direction, libraires, conseillers juridiques, guides touristiques ou encore travaillent comme attachés dans les ministères ou des ONG.

D'autres encore se feraient un chemin dans le monde du spectacle, par exemple dans la dramaturgie.

Cette formation ouvre aussi la porte à maints emplois qui n'ont pas (encore) une étiquette officielle.

Votre programme

Le bachelier vous offre

- l'apprentissage de deux langues modernes sous toutes leurs facettes ;
- l'étude approfondie de la culture, de la linguistique et de la littérature des deux langues étudiées ;
- une formation tournée vers la pratique des langues choisies : cours donnés dans les langues étudiées, cours spécifiques de compétences communicatives, exercices pratiques, laboratoires de langue, cours de conversation, nombreux outils multimédias, etc. ;
- un encadrement rapproché dans des auditoriums de taille restreinte ;
- la possibilité d'effectuer un séjour d'études à l'étranger dans le cadre des échanges Erasmus.

Votre parcours

Une fois diplômé de bachelier, vous poursuivrez votre formation par le [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#).

Votre diplôme de bachelier vous permettra également de vous orienter vers d'autres domaines de formation connexes (comme, par exemple, le [Master \[120\] en communication multilingue](#), le [Master \[120\] en linguistique](#), le [Master \[120\] en traduction](#) ou le [Master \[120\] en études européennes](#)).

Pour plus de renseignements, consultez la page « [Formations ultérieures accessibles](#) ».

GERM1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

A l'issue de son programme de bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques, le diplômé a acquis des compétences universitaires diverses : recherche d'informations ciblées et précises, analyse linguistique et littéraire, esprit critique, capacité de comprendre et de tisser des liens entre des matières diverses et complexes, rédaction d'un premier travail scientifique de fin de cycle, etc.

Il a également développé et acquis, pour deux langues étrangères choisies parmi l'anglais, le néerlandais et l'allemand, de solides compétences productives et réceptives, tant orales qu'écrites et caractérisées, en regard du cadre européen commun des langues, comme étant celles du niveau « **avancé supérieur, B2+** ».

En outre, il a acquis les bases théoriques et méthodologiques utiles à la compréhension du domaine des langues et lettres modernes.

Ces acquis lui permettront de poursuivre sa formation au niveau du Master en langues et lettres modernes, orientation germaniques, afin de se spécialiser dans l'une des finalités offertes en Master et d'acquérir des compétences universitaires professionnelles ciblées valorisables sur le marché de l'emploi. Il aura acquis les compétences nécessaires pour « Devenir un expert en deux langues étrangères, acteur universitaire et responsable capable de participer aux grands enjeux et défis d'une société contemporaine multiculturelle ».

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

Spécifiquement en tant que bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques :

1. Maîtriser un savoir informé sur les disciplines principales de son cursus (linguistique et littérature) et se déplacer aisément entre leurs différents contenus, à partir des cadres et balises qu'il aura progressivement acquis.
 - 1.1. Répondre à une question de connaissance sur la littérature ou les études littéraires (notions, genres, courants, auteurs,...) ;
 - 1.2. Répondre à une question de connaissance sur la langue ou la linguistique (notions, courants, théories de référence...).
2. Recourir de manière adéquate et rigoureuse au vocabulaire, aux notions et aux concepts propres à chacune de ces disciplines.
 - 2.1. Produire un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres aux études littéraires ;
 - 2.2. Produire un discours qui intègre de manière adéquate et rigoureuse le vocabulaire, les notions et les concepts propres à la linguistique.
3. Mobiliser les savoirs acquis dans les différentes disciplines pour reconnaître, situer et décrire des cas concrets, tout comme pour leur appliquer les grilles et approches d'analyse requises.
 - 3.1. Produire une analyse d'un texte littéraire mobilisant les savoirs acquis dans les cours ;
 - 3.2. Produire une analyse d'un corpus linguistique mobilisant les savoirs acquis dans les cours.
4. Maîtriser deux langues étrangères au niveau B2+ du **Cadre européen de référence pour les langues** - parmi l'anglais, le néerlandais, l'allemand - tant à l'oral qu'à l'écrit, en vue de produire un discours de niveau universitaire et en vue d'analyser des textes littéraires et des discours langagiers variés.
 - 4.1. Produire un discours oral de niveau B2+ en allemand ;
 - 4.2. Produire un discours écrit de niveau B2+ en allemand ;
 - 4.3. Produire un discours oral de niveau B2+ en anglais ;
 - 4.4. Produire un discours écrit de niveau B2+ en anglais ;
 - 4.5. Produire un discours oral de niveau B2+ en néerlandais ;
 - 4.6. Produire un discours écrit de niveau B2+ en néerlandais.
5. Problématiser une question de recherche, à partir de l'observation de données linguistiques, littéraires ou culturelles concrètes, et ce en vue de procéder à une analyse de celles-ci.
 - 5.1. Formuler et analyser une hypothèse de recherche ;
 - 5.2. Problématiser une question de recherche.
6. Manier les principales composantes du discours universitaire (bibliographie, problématique, méthodologie, pratiques d'analyse) acquises dans le cadre des enseignements de littérature et de linguistique, et des diverses disciplines des sciences humaines (philosophie, histoire, histoire de l'art).
 - 6.1. Rédiger un travail scientifique en linguistique intégrant les normes du discours scientifique (références bibliographiques, usage des citations, insertion de notes...) ;
 - 6.2. Rédiger un travail scientifique en littérature intégrant les normes du discours scientifique (références bibliographiques, usage des citations, insertion de notes...) ;
 - 6.3. Produire un discours argumenté structuré méthodique ;
 - 6.4. Produire une synthèse de différents documents structurés méthodiquement ;
 - 6.5. Témoigner d'une compréhension rigoureuse d'un discours universitaire de spécialité.
7. Tisser des liens entre les différentes disciplines étudiées, afin de développer une vue globale de l'étude des langues et lettres modernes, et de stimuler une curiosité intellectuelle pour les sciences de l'homme dans leur diversité et complémentarité.
 - 7.1. Tisser des liens entre linguistiques et littératures ;
 - 7.2. Tisser des liens entre littératures et sciences humaines ;
 - 7.3. Tisser des liens entre linguistique et sciences humaines.

8. Lire des articles scientifiques dans le domaine de la linguistique, de la littérature ou des études culturelles et en retirer les idées essentielles en vue de rédiger un premier travail scientifique en linguistique et/ou en littérature qui respecte les conventions du domaine.

Comme tout bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres :

9. Maîtriser un socle de connaissances fondamentales dans les domaines de la philosophie, de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'archéologie et des littératures.

10. Maîtriser avec rigueur et efficacité les discours universitaires, tant sur le plan de la compréhension que sur celui de la rédaction.

11. Devenir acteur de sa formation : gérer de manière autonome son travail (définir les priorités, anticiper et planifier l'ensemble de ses activités dans le temps), faire preuve de recul critique sur ses propres acquis, ses méthodes d'apprentissage et ses productions et intégrer par soi-même de nouvelles connaissances, méthodologies et compétences.

12. Mobiliser les compétences et savoirs disciplinaires acquis pour développer des attitudes d'ouverture à l'interculturalité, d'engagement citoyen et de positionnement critique vis-à-vis de soi-même, de la société, et des savoirs.

13. Communiquer à l'oral et à l'écrit de façon claire, cohérente, argumentée et avec aisance sur des sujets d'ordre général ou relatifs au domaine d'études dans au moins une langue moderne (anglais, néerlandais ou allemand).

14. Démontrer une connaissance et une compréhension critique de savoirs approfondis dans la (les) discipline(s) relative(s) à son choix de mineure.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme de bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques totalise 180 crédits répartis sur trois blocs (3 x 60 crédits). Il comporte une majeure de 150 crédits et une mineure de 30 crédits (2 x 15 crédits).

Trois axes composent la majeure du programme de bachelier :

(1) une **formation générale** à différentes matières en **sciences humaines** ;

(2) une **formation méthodologique et disciplinaire** aux deux langues germaniques choisies par l'étudiant ;

(3) une **formation pratique à la communication** (orale et écrite) dans deux langues germaniques.

Le premier bloc de bachelier s'ouvre sur un quadrimestre comportant notamment des cours de la formation commune à tous les programmes de bachelier de la faculté. Cette initiation commune aux domaines de l'histoire, l'histoire de l'art et la littérature offre un socle d'apprentissages de base et permet une éventuelle réorientation à l'issue du premier quadrimestre.

Dès le premier quadrimestre du premier bloc, des cours spécifiques à la discipline sont également dispensés. Ils deviennent l'essentiel de la formation au second quadrimestre de ce premier bloc.

Ensuite, l'étudiant poursuit sa majeure tout en étant invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il peut prendre soit dans une autre discipline de la Faculté soit dans une autre faculté de l'Université moyennant d'éventuelles conditions d'accès prévues par les organes de gestion de ces programmes.

GERM1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel

1 2 3

o Majeure (150 crédits)

o Formation générale (35 crédits)

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

o LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland	30h	3 Crédits	q1	x		
-------------	--	--	-----	-----------	----	---	--	--

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavalieri Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	q1	x		
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haeperen Laurence Van Ypersele	45h	4 Crédits	q1	x		
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	q1	x		
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	q2	x		
○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays Michel Lisse	30h+7.5h	5 Crédits	q1		x	
○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Paula Lorelle (supplée Jean Leclercq) Laurence Van Ypersele	45h+10h	5 Crédits	q2			x

○ Un cours parmi : (2 crédits)

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen)	15h	2 Crédits	q1	x		
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Serge Maucq	15h	2 Crédits	q1	x		
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	15h	2 Crédits	q2	x		

○ Travail de fin de cycle (5 crédits)

○ LLMOD1399	Travail de fin de cycle			5 Crédits	q1+q2			x
-------------	-------------------------	--	--	-----------	-------	--	--	---

○ Formation spécifique (115 crédits)

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue ; ce choix est soumis à l'approbation du jury restreint.

⊗ Allemand

○ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	30h+30h	5 Crédits	q1	x		
○ LGERM1116	Deutsch II	Ferran Suner Munoz	30h+30h	5 Crédits	q1+q2	x		
○ LGERM1113	Basisgrammatik der deutschen Sprache	Joachim Sabel	30h+15h	5 Crédits	q1+q2	x		
○ LGERM1114	Deutsche Literatur: Einführung in das wissenschaftliche Studium der Literatur	Antje Büssgen	30h+7.5h	5 Crédits	q2	x		
○ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie	Joachim Sabel	22.5h+5h	5 Crédits	q2		x	
○ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I	Antje Büssgen	30h+7.5h	5 Crédits	q1		x	
○ LGERM1317	Deutsch III	Ferran Suner Munoz	45h+45h	5 Crédits	q1+q2		x	
⊗ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Hubert Roland	22.5h	5 Crédits	q1	⊗		x
⊗ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Ferran Suner Munoz	22.5h	5 Crédits	q2	⊕		x
⊗ LGERM1501	Deutsch IV	Ferran Suner Munoz	30h+30h	5 Crédits	q1+q2			x
⊗ LGERM1513	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik	Joachim Sabel	22.5h+5h	5 Crédits	q1			x
⊗ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II	Antje Büssgen	30h+7.5h	5 Crédits	q2			x

⊗ Anglais

○ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.) Philippe Denis Maïté Dupont (supplée Céline Gouverneur) Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	q1	x		
-------------	------------------	---	-----	-----------	----	---	--	--

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LGERM1126	English productive and receptive skills	Sylvie De Cock Amandine Dumont (supplée Gaëtanelle Gilquin)	30h+30h	5 Crédits	q2	x		
○ LGERM1123	English Grammar	Natassia Schutz (supplée Fanny Meunier)	30h+15h	5 Crédits	q1+q2	x		
○ LGERM1124	English Literature : Critical Approaches	Ben De Bruyn	30h	5 Crédits	q2	x		
○ LGERM1324	The History of English Literature I 🟡	Ben De Bruyn	30h	5 Crédits	q2		x	
○ LGERM1327	Advanced English language skills I 🟡	Amélie Bulon (supplée Fanny Meunier) Maïté Dupont (supplée Sylvie De Cock)	45h+45h	5 Crédits	q1+q2		x	
○ LGERM1328	Introduction to English linguistics : syntax and stylistics 🟡	Gaëtanelle Gilquin	22.5h+5h	5 Crédits	q2		x	
⊗ LGERM1525	American Culture: Memory and Identity Politics <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Véronique Bragard	30h	5 Crédits	q2 ⊕		x	x
⊗ LGERM1325	Civilisation of the English-speaking countries : cultural aspects <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Paul Arblaster	30h	5 Crédits	q1 ⊙		x	x
⊗ LGERM1528	Current issues and trends in English linguistics 🟡	Gaëtanelle Gilquin	22.5h+5h	5 Crédits	q1			x
⊗ LGERM1502	Advanced English language skills II 🟡	Maïté Dupont (supplée Gaëtanelle Gilquin)	30h+30h	5 Crédits	q1+q2			x
⊗ LGERM1524	The History of English Literature II 🟡	Véronique Bragard	30h	5 Crédits	q2			x

⊗ Néerlandais

○ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	60h	5 Crédits	q1	x		
○ LGERM1136	Nederlands : taalvaardigheid en taalbeheersing	Pauline Degrave	30h+30h	5 Crédits	q2	x		
○ LGERM1133	Basisgrammatica Nederlands	Philippe Hiligsmann	30h+15h	5 Crédits	q1+q2	x		
○ LGERM1333	Inleiding in de Nederlandse taalkunde: fonologie en morfologie 🟡	Laurent Rasier (supplée Philippe Hiligsmann) Krisel Van Goethem	22.5h+5h	5 Crédits	q2		x	
○ LGERM1334	Nederlandse literatuur I : van de Middeleeuwen tot de 18de eeuw 🟡	Stéphanie Vanasten	30h+7.5h	5 Crédits	q1		x	
○ LGERM1134	Nederlandse literatuur : inleiding in de literatuurwetenschap	Stéphanie Vanasten	30h+15h	5 Crédits	q2	x		
○ LGERM1337	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing I 🟡	Elisabeth Degand	45h+30h	5 Crédits	q1+q2		x	
⊗ LGERM1335	Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: culturele aspecten <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).</i>	Matthieu Sergier	30h	5 Crédits	q2 ⊙		x	x
⊗ LGERM1535	Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: hedendaagse realiteiten <i>L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).</i>	Matthieu Sergier	30h	5 Crédits	q2 ⊕		x	x
⊗ LGERM1503	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II 🟡	Pauline Degrave (supplée Philippe Hiligsmann)	30h+30h	5 Crédits	q1+q2			x
⊗ LGERM1533	Nederlandse taalkunde: syntaxis 🟡	Elisabeth Degand	22.5h+5h	5 Crédits	q2			x
⊗ LGERM1534	Nederlandse literatuur II : 19de en 20ste eeuw 🟡	Stéphanie Vanasten	30h+7.5h	5 Crédits	q2			x

⊗ Un cours parmi :

L'étudiant qui, dans le troisième bloc, choisit 15 crédits dans les deux langues, complète son programme par un des deux cours suivants :

⊗ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Marta Sábado Novau	30h	5 Crédits	q2			x
⊗ LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique 🟡	Elisabeth Degand	30h	5 Crédits	q1			x

o Mineure ou approfondissement (30 crédits)

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours de manière à ce que chaque bloc annuel totalise 60 crédits.

LISTE DES MINEURES ET/OU APPROFONDISSEMENTS ACCESSIBLES

L'étudiant est invité à ouvrir ses horizons intellectuels et professionnels par le choix d'une mineure de 30 crédits, qu'il choisit librement dans la liste ci-dessous. L'accès à certaines mineures (*) est soumis au respect de conditions d'admission.

Il répartira les 30 crédits de cours de la mineure de manière à totaliser, avec les activités de la majeure, les 60 crédits de son programme annuel.

Tout étudiant qui souhaite être conseillé dans son choix de mineure est invité à s'adresser au Conseiller aux études : [Fiorella Flamini](#).

- > Mineure en droit (accès) [prog-2020-minadroi]
- > Mineure en études allemandes (*) [prog-2020-minalle]
- > Mineure en études anglaises (*) [prog-2020-minangl]
- > Mineure en Antiquité : Égypte, Orient, Grèce, Rome [prog-2020-minanti]
- > Mineure en histoire de l'art et archéologie [prog-2020-minarke]
- > Mineure en langue et société chinoises [prog-2020-minchin]
- > Mineure en information et communication (*) [prog-2020-mincomu]
- > Mineure en culture et création [prog-2020-mincucreea]
- > Mineure en culture scientifique [prog-2020-minculcsts]
- > Mineure en développement durable (*) [prog-2020-mindd]
- > Mineure en études européennes [prog-2020-mineuro]
- > Mineure en études françaises (*) [prog-2020-minfran]
- > Mineure en études de genre [prog-2020-mingenre]
- > Mineure en gestion (initiation) [prog-2020-minogest]
- > Mineure en études hispaniques (*) [prog-2020-minhisp]
- > Mineure en histoire [prog-2020-minhist]
- > Mineure en sciences humaines et sociales [prog-2020-minhuso]
- > Mineure en langue arabe et civilisation de l'Islam [prog-2020-minislam]
- > Mineure en philosophie [prog-2020-minfilo]
- > Mineure en études italiennes (*) [prog-2020-minita]
- > Mineure en linguistique [prog-2020-minling]
- > Mineure en études littéraires [prog-2020-minlitt]
- > Mineure en études médiévales [prog-2020-minmedi]
- > Mineure en esprit d'entreprendre (*) [prog-2020-minmpme]
- > Mineure en musicologie [prog-2020-minmusi]
- > Mineure en études néerlandaises (*) [prog-2020-minneer]
- > Mineure en droit (ouverture) [prog-2020-minodroi]
- > Mineure en économie (ouverture) [prog-2020-minoeco]
- > Mineure en Moyen Orient médiéval et moderne [prog-2020-minori]
- > Mineure en statistique et science des données [prog-2020-mindata]
- > Mineure en sciences des religions (ouverture) [prog-2020-minreli]
- > Mineure en sociologie et anthropologie [prog-2020-minsoca]
- > Mineure en sciences de la population et du développement [prog-2020-minsped]
- > Mineure en sciences politiques [prog-2020-minspol]
- > Mineure en technologies numériques et société [prog-2020-minstic]
- > Mineure d'ouverture en théologie chrétienne [prog-2020-mintheo]

(*) Ce programme fait l'objet de critères d'accès

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour permettre à l'étudiant-e de poursuivre ses études avec une charge annuelle suffisante)
- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique

Pour plus d'information, consulter le [règlement des études et des examens](https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html) (https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html).

Tableau des prérequis

LFIAL1560	"Linguistique générale : sémantique et pragmatique" a comme prérequis LFIAL1530 <ul style="list-style-type: none"> • LFIAL1530 - Introduction aux sciences du langage
LGERM1313	"Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie" a comme prérequis LGERM1113 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1113 - Basisgrammatik der deutschen Sprache
LGERM1314	"Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I" a comme prérequis LGERM1114 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1114 - Deutsche Literatur: Einführung in das wissenschaftliche Studium der Literatur
LGERM1317	"Deutsch III" a comme prérequis LALLE1710 ET LGERM1116 <ul style="list-style-type: none"> • LALLE1710 - Deutsche Sprache • LGERM1116 - Deutsch II
LGERM1324	"The History of English Literature I" a comme prérequis LGERM1124 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1124 - English Literature : Critical Approaches
LGERM1327	"Advanced English language skills I" a comme prérequis LANGL1720 ET LGERM1126 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1720 - English language • LGERM1126 - English productive and receptive skills
LGERM1328	"Introduction to English linguistics : syntax and stylistics" a comme prérequis LGERM1123 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1123 - English Grammar
LGERM1333	"Inleiding in de Nederlandse taalkunde: fonologie en morfologie" a comme prérequis LGERM1133 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1133 - Basisgrammatica Nederlands
LGERM1334	"Nederlandse literatuur I : van de Middeleeuwen tot de 18de eeuw" a comme prérequis LGERM1134 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1134 - Nederlandse literatuur : inleiding in de literatuurwetenschap
LGERM1337	"Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing I" a comme prérequis LNEER1730 ET LGERM1136 <ul style="list-style-type: none"> • LNEER1730 - Nederlandse taal • LGERM1136 - Nederlands : taalvaardigheid en taalbeheersing
LGERM1501	"Deutsch IV" a comme prérequis LGERM1317 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1317 - Deutsch III
LGERM1502	"Advanced English language skills II" a comme prérequis LGERM1327 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1327 - Advanced English language skills I
LGERM1503	"Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II" a comme prérequis LGERM1337 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1337 - Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing I
LGERM1513	"Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik" a comme prérequis LGERM1113 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1113 - Basisgrammatik der deutschen Sprache
LGERM1514	"Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II" a comme prérequis LGERM1114 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1114 - Deutsche Literatur: Einführung in das wissenschaftliche Studium der Literatur
LGERM1524	"The History of English Literature II" a comme prérequis LGERM1123 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1123 - English Grammar
LGERM1528	"Current issues and trends in English linguistics" a comme prérequis LFIAL1530 ET LGERM1123 <ul style="list-style-type: none"> • LFIAL1530 - Introduction aux sciences du langage • LGERM1123 - English Grammar
LGERM1533	"Nederlandse taalkunde: syntaxis" a comme prérequis LGERM1133 <ul style="list-style-type: none"> • LGERM1133 - Basisgrammatica Nederlands

LGERM1534 "Nederlandse literatuur II : 19de en 20ste eeuw" a comme prérequis LGERM1134

- LGERM1134 - Nederlandse literatuur : inleiding in de literatuurwetenschap

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un [référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document "A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

PROGRAMME TYPE

GERM1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure

o Formation générale

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1130	Approche comparée des littératures européennes	Laurent Béghin Paul Deproost Hubert Roland	30h	3 Crédits	q1
○ LFIAL1140	Notions d'histoire de l'art, d'archéologie et de musicologie	Marco Cavaliere Joël Roucloux Brigitte Van Wymeersch	30h	3 Crédits	q1
○ LFIAL1155	Introduction à l'histoire (antique, médiévale, moderne, contemporaine)	Paul Bertrand (coord.) Silvia Mostaccio Françoise Van Haepere Laurence Van Ypersele	45h	4 Crédits	q1
○ LFIAL1190	Introduction à la philosophie	Jean-Michel Counet	45h	5 Crédits	q1
○ LFIAL1530	Introduction aux sciences du langage	Philippe Hambye Anne-Catherine Simon	30h	3 Crédits	q2

o Un cours parmi :

⊗ LTECO1210	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Claude Lichtert (supplée Geert Van Oyen)	15h	2 Crédits	q1
⊗ LTECO1220	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Serge Maucq	15h	2 Crédits	q1
⊗ LTECO1230	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Olivier Riaudel	15h	2 Crédits	q2

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue ; ce choix est soumis à l'approbation du jury restreint.

⊗ Allemand

○ LALLE1710	Deutsche Sprache	Caroline Klein (coord.)	30h+30h	5 Crédits	q1
○ LGERM1116	Deutsch II	Ferran Suner Munoz	30h+30h	5 Crédits	q1+q2
○ LGERM1113	Basisgrammatik der deutschen Sprache	Joachim Sabel	30h+15h	5 Crédits	q1+q2

○ LGERM1114	Deutsche Literatur: Einführung in das wissenschaftliche Studium der Literatur	Antje Büssgen	30h+7.5h	5 Crédits	q2
-------------	---	---------------	----------	-----------	----

⌘ Anglais

○ LANGL1720	English language	Estelle Dagneaux (coord.) Philippe Denis Maïté Dupont (supplée) Céline Gouverneur Brigitte Loosen	60h	5 Crédits	q1
○ LGERM1126	English productive and receptive skills	Sylvie De Cock Amandine Dumont (supplée) Gaëtanelle Gilquin	30h+30h	5 Crédits	q2
○ LGERM1123	English Grammar	Natassia Schutz (supplée Fanny Meunier)	30h+15h	5 Crédits	q1+q2
○ LGERM1124	English Literature : Critical Approaches	Ben De Bruyn	30h	5 Crédits	q2

⌘ Néerlandais

○ LNEER1730	Nederlandse taal	Hilde Bosmans (coord.) Katrien De Rycke	60h	5 Crédits	q1
○ LGERM1136	Nederlands : taalvaardigheid en taalbeheersing	Pauline Degrave	30h+30h	5 Crédits	q2
○ LGERM1133	Basisgrammatica Nederlands	Philippe Hiligsmann	30h+15h	5 Crédits	q1+q2
○ LGERM1134	Nederlandse literatuur : inleiding in de literatuurwetenschap	Stéphanie Vanasten	30h+15h	5 Crédits	q2

GERM1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 △ Activité non dispensée en 2020-2021
 ⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021
 ☒ Au choix
 ⊗ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021
 ■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure**o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1550	Théorie de la littérature	Jean-Louis Dufays Michel Lisse	30h+7.5h	5 Crédits	q1
-------------	---	-----------------------------------	----------	-----------	----

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue ; ce choix est soumis à l'approbation du jury restreint.

☒ Allemand

○ LGERM1313	Einführung in die deutsche Linguistik: Phonologie und Morphologie ■	Joachim Sabel	22.5h+5h	5 Crédits	q2
○ LGERM1314	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland I ■	Antje Büssgen	30h+7.5h	5 Crédits	q1
○ LGERM1317	Deutsch III ■	Ferran Suner Munoz	45h+45h	5 Crédits	q1+q2
☒ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).	Hubert Roland	22.5h	5 Crédits	q1 ⊗
☒ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).	Ferran Suner Munoz	22.5h	5 Crédits	q2 ⊕

☒ Anglais

○ LGERM1324	The History of English Literature I ■	Ben De Bruyn	30h	5 Crédits	q2
○ LGERM1327	Advanced English language skills I ■	Amélie Bulon (supplée Fanny Meunier) Maïté Dupont (supplée Sylvie De Cock)	45h+45h	5 Crédits	q1+q2
○ LGERM1328	Introduction to English linguistics : syntax and stylistics ■	Gaëtanella Gilquin	22.5h+5h	5 Crédits	q2
☒ LGERM1525	American Culture: Memory and Identity Politics L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).	Véronique Bragard	30h	5 Crédits	q2 ⊕
☒ LGERM1325	Civilisation of the English-speaking countries : cultural aspects L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).	Paul Arblaster	30h	5 Crédits	q1 ⊗

☒ Néerlandais

○ LGERM1333	Inleiding in de Nederlandse taalkunde: fonologie en morfologie ■	Laurent Rasier (supplée Philippe Hiligsmann) Kristel Van Goethem	22.5h+5h	5 Crédits	q2
○ LGERM1334	Nederlandse literatuur I : van de Middeleeuwen tot de 18de eeuw ■	Stéphanie Vanasten	30h+7.5h	5 Crédits	q1
○ LGERM1337	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing I ■	Elisabeth Degand	45h+30h	5 Crédits	q1+q2
☒ LGERM1335	Civlisatie van het Nederlandse taalgebied: culturele aspecten L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).	Matthieu Sergier	30h	5 Crédits	q2 ⊗
☒ LGERM1535	Civlisatie van het Nederlandse taalgebied: hedendaagse realiteiten L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).	Matthieu Sergier	30h	5 Crédits	q2 ⊕

o **Mineure ou approfondissement**

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours de manière à ce que chaque bloc annuel totalise 60 crédits.

GERM1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2020-2021

⊕ Activité cyclique dispensée en 2020-2021

⊗ Au choix

⊙ Activité cyclique non dispensée en 2020-2021

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Majeure**o Formation générale**

Les cours de la formation générale suivis au premier quadrimestre de la première année de bachelier sont communs à tous les étudiants de la Faculté de philosophie, arts et lettres. Ceci facilite une éventuelle réorientation dans un autre programme de la Faculté au terme de ce quadrimestre.

○ LFIAL1430	Critique de l'information et pensée critique	Paula Lorelle (supplée Jean Leclercq) Laurence Van Ypersele	45h+10h	5 Crédits	q2
-------------	--	---	---------	-----------	----

o Travail de fin de cycle

○ LLMOD1399	Travail de fin de cycle			5 Crédits	q1+q2
-------------	-------------------------	--	--	-----------	-------

o Formation spécifique

L'étudiant choisit l'étude de deux langues germaniques parmi l'allemand, l'anglais et le néerlandais. Dans le premier bloc annuel, il choisit 20 crédits par langue. Dans le deuxième bloc, il choisit 20 crédits par langue. Dans le troisième bloc, il choisit minimum 15 crédits dans chaque langue ; ce choix est soumis à l'approbation du jury restreint.

⊗ Allemand

⊗ LGERM1315	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: kulturhistorische Aspekte L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).	Hubert Roland	22.5h	5 Crédits	q1 ⊙
⊗ LGERM1515	Zivilisation der deutschsprachigen Länder: zeitgenössische Aspekte L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).	Ferran Suner Munoz	22.5h	5 Crédits	q2 ⊕
⊗ LGERM1501	Deutsch IV ■	Ferran Suner Munoz	30h+30h	5 Crédits	q1+q2
⊗ LGERM1513	Einführung in die deutsche Linguistik: Syntax, Semantik und Pragmatik ■	Joachim Sabel	22.5h+5h	5 Crédits	q1
⊗ LGERM1514	Geschichte der Ideen und der Literatur in Deutschland II ■	Antje Büssgen	30h+7.5h	5 Crédits	q2

⊗ Anglais

⊗ LGERM1525	American Culture: Memory and Identity Politics L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).	Véronique Bragard	30h	5 Crédits	q2 ⊕
⊗ LGERM1325	Civilisation of the English-speaking countries : cultural aspects L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).	Paul Arblaster	30h	5 Crédits	q1 ⊙
⊗ LGERM1528	Current issues and trends in English linguistics ■	Gaëtanelle Gilquin	22.5h+5h	5 Crédits	q1
⊗ LGERM1502	Advanced English language skills II ■	Maité Dupont (supplée Gaëtanelle Gilquin)	30h+30h	5 Crédits	q1+q2
⊗ LGERM1524	The History of English Literature II ■	Véronique Bragard	30h	5 Crédits	q2

⊗ Néerlandais

⊗ LGERM1335	Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: culturele aspecten L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années impaires (2019-2020, 2021-2022, etc.).	Matthieu Sergier	30h	5 Crédits	q2 ⊙
⊗ LGERM1535	Civilisatie van het Nederlandse taalgebied: hedendaagse realiteiten L'étudiant suivra obligatoirement ce cours les années paires (2018-2019, 2020-2021, etc.).	Matthieu Sergier	30h	5 Crédits	q2 ⊕
⊗ LGERM1503	Nederlands: gevorderde taalvaardigheid en taalbeheersing II ■	Pauline Degrave (supplée Philippe Hilgsmann)	30h+30h	5 Crédits	q1+q2
⊗ LGERM1533	Nederlandse taalkunde: syntaxis ■	Elisabeth Degand	22.5h+5h	5 Crédits	q2
⊗ LGERM1534	Nederlandse literatuur II : 19de en 20ste eeuw ■	Stéphanie Vanasten	30h+7.5h	5 Crédits	q2

⌘ Un cours parmi :

L'étudiant qui, dans le troisième bloc, choisit 15 crédits dans les deux langues, complète son programme par un des deux cours suivants :

⌘ LFIAL1330	Littérature générale et comparée : méthodes et pratiques	Marta Sábado Novau	30h	5 Crédits	q2
⌘ LFIAL1560	Linguistique générale : sémantique et pragmatique 🟡	Elisabeth Degand	30h	5 Crédits	q1

o Mineure ou approfondissement

Après la réussite de sa première année de premier cycle, l'étudiant choisit une mineure dans les programmes de la Faculté ou de l'Université, moyennant d'éventuels prérequis prévus par les organes de gestion de ces programmes. Il répartit les cours de manière à ce que chaque bloc annuel totalise 60 crédits.

GERM1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études. Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/examen-d-admission-aux-etudes-universitaires-de-1er-cycle.html>) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte (<https://uclouvain.be/fr/facultes/epl/examenadmission.html>).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

Remarque : Les étudiants souhaitant s'inscrire au grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre au préalable à un test d'orientation. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un concours à l'issue duquel certains d'entre eux pourront obtenir, selon un quota défini, une attestation les autorisant à poursuivre leurs études. Cette attestation sera exigée au moment de l'inscription administrative auprès du Service des inscriptions de l'UCL à la suite du cycle.

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents) (<https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/etudes-contingentement.html>).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est conditionné par la réussite d'un examen d'entrée. Les informations y relatives sont disponibles [sur le site de l'ARES](#) (Académie de Recherche et d'Enseignement Supérieur).

PÉDAGOGIE

La première année du programme de [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) comporte une formation facultaire commune et une formation disciplinaire. La formation commune comporte des cours généraux (histoire, littérature, arts et civilisations, méthode, philosophie...) qui sont donnés par des équipes d'enseignants. Ils sont accompagnés de travaux pratiques et d'un monitorat qui assurent une intégration des différents apprentissages transversaux.

La formation commune dispensée au premier quadrimestre permet aussi une éventuelle réorientation vers un autre programme de bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres, au terme de la session de janvier (moyennant l'accord du conseil d'orientation).

Les cours disciplinaires occupent une partie du premier quadrimestre et l'essentiel de la formation dès le deuxième quadrimestre de la première année. Outre les cours dispensés en plus grand groupe, et certains exercices pratiques donnés en groupes plus restreints, un tutorat assure également l'accompagnement des étudiants néophytes par des étudiants plus chevronnés dans la discipline.

Tout au long de son cursus de bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques, l'étudiant est confronté à des dispositifs pédagogiques variés et adaptés aux différents objectifs d'apprentissage : cours magistraux, travaux de groupes, travaux à effectuer seul, séminaires. Certains cours font également appel aux techniques de l'*e-learning* (mise à disposition de ressources et d'exercices, gestion pédagogique, partage et évaluation collective de travaux).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens (<https://uclouvain.be/fr/decouvrir/rgee.html>). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les examens portant sur les cours dits de compétences communicatives visent à tester des performances, c'est-à-dire l'utilisation pratique de la langue dans des situations significatives, qui témoigneront des niveaux de compétence atteints par les étudiants.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Les étudiant-es du programme de [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#), au cours de leur formation, peuvent effectuer :

- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des [nombreuses universités](#) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/partenaires-0.html>) avec qui la Faculté de philosophie, arts et lettres a conclu des accords de partenariat, en Europe grâce au programme Erasmus+, en Suisse grâce au programme SEMP, ou dans le reste du monde, grâce au programme FAME/Mercator ;
ou
- un **séjour d'études** d'un quadrimestre (30 crédits) dans une des universités partenaires en Flandre, grâce au programme Erasmus Belgica.

L'échange est à prévoir, idéalement, au cours du premier quadrimestre du troisième bloc annuel.

La [liste des destinations conseillées](#) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/partenaires-0.html>) est disponible sur les pages dédiées à la mobilité sur le site de la Faculté.

Par ailleurs, en application de la convention UCLouvain – KU Leuven, des cours de langues et lettres modernes peuvent être empruntés de façon isolée au programme de la KU Leuven.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/international-contact.html>)
- [Informations pratiques](https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html) (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-fial-en-echange.html>)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme de bachelier donne directement accès aux :

- [Master \[120\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#)
- [Master \[60\] en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#)
- [Master \[120\] en communication multilingue](#)
- [Master \[120\] en linguistique](#)

Autres masters accessibles au terme du programme

Le diplômé du [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) peut aussi avoir accès à d'autres masters organisés par la Faculté de philosophie, arts et lettres ou par d'autres facultés de l'UCLouvain moyennant le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations.

Pour le diplômé du [Bachelier en langues et lettres modernes, orientation germaniques](#) qui a suivi certaines mineures, les masters suivants sont accessibles directement ou moyennant compléments de formation :

<ul style="list-style-type: none"> • Mineure en études allemandes • Mineure en études anglaises • Mineure en études néerlandaises 	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation germaniques • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation germaniques 	Accès direct L'étudiant inscrit au programme de master deux des trois langues germaniques étudiées en bachelier.
<ul style="list-style-type: none"> • Mineure en études françaises • Mineure en études hispaniques • Mineure en études italiennes 	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en langues et lettres modernes, orientation générale • Master [60] en langues et lettres modernes, orientation générale 	Accès direct L'étudiant inscrit à son programme de master une des deux langues germaniques et la langue romane étudiées en bachelier (selon les combinaisons de langues offertes).
Mineure en études européennes	Master [120] en études européennes	Accès direct
Mineure en philosophie	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en philosophie • Master [60] en philosophie 	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en musicologie	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie • Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie 	Accès moyennant maximum 15 crédits d'enseignements supplémentaires intégrés dans le programme de master
Mineure en information et communication	<ul style="list-style-type: none"> • Master [120] en communication • Master [60] en information et communication • Master [120] en journalisme 	Accès moyennant compléments de formation

Dans certains cas, l'accès au master requiert le suivi obligatoire de certaines unités d'enseignement de la mineure (voir les conditions d'admission du programme de master visé).

Tout diplômé d'un bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres bénéficie d'un accès direct au [Master \[120\] en arts du spectacle](#). D'autres masters de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html> (<https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/masters-en-fial.html>).

Masters largement accessibles

Des masters UCLouvain (généralement orphelins) sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés d'un bachelier UCLouvain. Par exemple :

- le [Master \[120\] en criminologie](#)
- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#)

Dernière mise à jour : juillet 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

FIAL

Place Blaise Pascal 1 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyen : Cédric Fairon
- Directrice administrative de faculté : Bérengère Bonduelle

Commission(s) de programme

- Ecole de langues et lettres ([ELAL](#))

Responsable académique du programme: Liesbeth Degand

Jury

- Philippe Hambye
- Stéphanie Vanasten
- Fanny Meunier

Personne(s) de contact

- Fiorella Flamini, conseillère aux études: conseiller.etudes-fial@uclouvain.be